



JEUX NATIONAUX SPORT ADAPTÉ JEUNES



À la découverte
de l'île mystérieuse

Du 9 au 11 mai 2023
À Saint-Jean-de-Monts (85)



L'aventure démarre maintenant...

... et tout commence par une légende !

Opé jeunes aventuriers !

Vous ne le savez peut-être pas mais une légende s'est forgée autour d'une petite île située non loin de Saint-Jean-de-Monts. D'après les récits d'illustres navigateurs, cette île abriterait un gros coffre en bois !

Malgré de nombreuses expéditions et beaucoup de recherches, aucun explorateur n'a trouvé ce fameux coffre qui, selon les rumeurs, contiendrait un magnifique trésor...

Serez vous prêts à vous lancer le défi et découvrir ce coffre légendaire ? Pour cela, vous voguerez sur votre bateau pour rejoindre les côtes vendéennes le 9 mai 2023. Mais attention, une fois échoués sur l'île, celle-ci vous réservera bien des surprises d'où son nom : l'île mystérieuse !!

Une succession d'épreuves sportives et des défis se présenteront à vous afin de survivre sur l'île et vous permettre, peut-être, de trouver le gros coffre en bois et son trésor.



Votre équipe est-elle prête pour l'aventure ?



Comment composer mon équipe d'aventuriers ?

Pour participer aux Jeux Nationaux Sport Adapté Jeunes 2023, il faut :

- avoir entre 6 ans et 20 ans (ceux nés de 2003 à 2017).
- avoir une licence annuelle FFSA à jour (compétitive ou non compétitive) sans contre-indication médicale pour les activités sportives proposées. Les licences découvertes ne sont pas acceptées sur cet événement.
- avoir un test valable (cf annexe 1) pour les activités nautiques. Le passage du test Pass Nautique peut s'effectuer le mardi 9 mai 2023 de 16h00 à 18h00 au plan d'eau de Saint-Jean-de-Monts.
- composer une équipe de 5 à 7 aventuriers. Les équipes peuvent être mixtes et constituées d'aventuriers d'âges différents.
- avoir minimum un accompagnateur par équipe ayant une licence FFSA "Autre pratiquant". Le ou les accompagnateurs seront des membres à part entière de l'équipe et devront être acteurs dans les jeux et défis.
- trouver un nom d'équipe.
- construire un totem d'équipe avant les Jeux Nationaux Sport Adapté Jeunes. Il sera présenté aux autres équipes lors de l'animation de la première soirée.
- prévoir pour l'animation d'ouverture, des accessoires, vêtements... (libre à votre imagination) en lien avec le thème des aventuriers !

Informations pratiques

Quand et où se déroule l'aventure ?

Les Jeux Nationaux Sport Adapté Jeunes se déroulent du mardi 9 mai 2023 au jeudi 11 mai 2023. L'accueil des équipes s'effectue le mardi après-midi à partir de 14h00. Les activités sportives débuteront le mercredi matin à 8h45 et se termineront le jeudi à 11h15. Le programme prévisionnel détaillé se trouve en page suivante.

L'aventure s'organise à Saint-Jean-de-Monts. Voici quelques adresses utiles pour votre expédition :

- Plan d'eau : accueil des équipes le mardi après-midi.
18 avenue des Pays de Monts - 85160 Saint-Jean-de-Monts

- Base nautique : point de ralliement pour le lancement des activités le mercredi matin et le jeudi matin.
11 avenue de l'Estacade - 85160 Saint-Jean-de-Monts

- Palais des Congrès Odyssée : repas du mardi soir, du mercredi midi et soir.
67 Esplanade de la mer - 85160 Saint-Jean-de-Monts

A votre arrivée, un plan avec l'emplacement des différents jeux sportifs et défis vous sera remis. Le site sera entièrement balisé par des panneaux bleus FFSA pour vous diriger vers les activités sans difficultés. Les rotations entre chaque jeu ou défi s'effectuent à pied. Seul le déplacement vers le Palais des Congrès Odyssée sera à prévoir pour les déjeuners.



Comment survivre lors de cette aventure ?

L'inscription à l'aventure des Jeux Nationaux Sport Adapté Jeunes comprend les repas du mardi soir, du mercredi midi et soir ainsi que les paniers-repas du jeudi midi. Il faudra renseigner lors de votre inscription, les régimes particuliers et/ou allergies.

Concernant les hébergements, charge à chaque équipe d'aventuriers de les réserver. La liste des campings, hôtels et autres structures (résidences vacances...) situés à Saint-Jean-de-Monts est consultable en annexe 2.

Des tarifs préférentiels sont proposés par certains campings (attention, places limitées). Les petits-déjeuners sont également à prévoir.



Aucun transport ne sera assuré par l'organisation.

Programme prévisionnel

Mardi 9 mai 2023

A partir de 14h00 et jusqu'à 18h00

(Plan d'eau de Saint-Jean-de-Monts)

Accueil des délégations

De 16h00 à 18h00

(Plan d'eau de Saint-Jean-de-Monts)

Test pour l'obtention du Pass Nautique (voir annexe 2)

De 19h00 à 21h30

(Palais des Congrès Odyssea)

Réunion des encadrants

Dîner et animation d'ouverture des Jeux Nationaux SAJ

Mercredi 10 mai 2023

De 8h45 à 9h15

(Base Nautique de Saint-Jean-de-Monts)

Lancement de la 1ère journée des Jeux Nationaux SAJ

De 9h15 à 12h15

Jeux sportifs et défis

De 12h15 à 14h00

(Palais des Congrès Odyssea)

Déjeuner

De 14h00 à 18h00

Jeux sportifs et défis

De 19h30 à 22h30

(Palais des Congrès Odyssea)

Dîner et animation durant le repas

Jeu di 11 mai 2023

De 8h45 à 9h15

(Base Nautique de Saint-Jean-de-Monts)

Lancement de la 2ème journée des Jeux Nationaux SAJ

De 9h15 à 11h15

Jeux sportifs et défis

De 11h15 à 12h30

(Base Nautique de Saint-Jean-de-Monts)

Clôture des Jeux Nationaux et remise des lots

Remise des paniers-repas

Déroulement de l'aventure

L'arrivée sur l'île !

Cette arrivée sera l'objet de l'animation du mardi soir, durant le dîner. Votre équipe d'aventuriers débarque sur l'île mystérieuse et présente son nom d'équipe et son totem !

Libre à vous de prévoir d'autres accessoires, vêtements, etc... pour réaliser la plus belle arrivée sur l'île et prouver votre détermination dans cette quête !



Percez le secret de l'île mystérieuse... en équipe !

Pour survivre sur l'île et tenter de percer son secret, l'équipe devra se confronter à une série de jeux sportifs et de défis. Ces activités sont non compétitives, aucun point ne sera attribué et donc, ne donnera pas lieu à un classement final.

Les équipes devront passer par l'ensemble des jeux et des défis (un sens de rotation sera fourni) et valider les critères de réussite de chaque jeu et/ou défi pour obtenir un morceau de carte... qui sera utile dans la recherche du gros coffre en bois et la découverte du trésor.

Pour chaque jeu, deux niveaux de pratique sont mis en place, en fonction des capacités des aventuriers :

- Niveau Robinson Crusoe : niveau sportif débutant ou initié.
- Niveau Christophe Colomb : niveau sportif confirmé.

Jeux sportifs :

- Venez à bout du parcours de l'aventurier pour pouvoir faire du feu.
- Construisez votre cabane d'aventuriers grâce à la course d'orientation.
- Trouvez de quoi vous nourrir sur l'île avec le sarbaathlon.
- Utilisez le big paddle pour accéder à l'îlot caché (activité nautique).
- Grimpez pour découvrir le squelette de l'île, Oscar.
- Soyez dans le rythme de la danse du feu.
- Activité collective surprise !



Défis :

- Citoyenneté : soignez un aventurier blessé (premiers secours).
- Santé : "Manger-bouger", même pour les aventuriers.

Participez à l'aventure !

Fiche d'inscription aux Jeux Nationaux SAJ 2023

Nom et n° affiliation FFSA de l'association :

Adresse :

Personne en charge de l'inscription (NOM/Prénom) :

Coordonnées (mail et portable) :

Encadrant 1 - NOM/Prénom et n° de licence :

Encadrant 2 - NOM/Prénom et n° de licence :

Encadrant 3 - NOM/Prénom et n° de licence :

Encadrant 4 - NOM/Prénom et n° de licence :

Encadrant 5 - NOM/Prénom et n° de licence :

Équipe n° 1 :

Encadrant responsable de l'équipe :

Coordonnées (mail et portable) :

	NOM/Prénom	Sexe	Date de naissance	Numéro de licence FFSA
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Équipe n° 2 :

Encadrant responsable de l'équipe :

Coordonnées (mail et portable) :

	NOM/Prénom	Sexe	Date de naissance	Numéro de licence FFSA
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Régimes particuliers ou allergies :

Nombre d'aventuriers et d'encadrants : x 85,00€ =

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de la LSA PDL ou par virement (RIB en annexe 4).

L'aventure n'attend que vous...

... si le dossier d'inscription est complet !

L'équipe d'aventuriers sera officiellement inscrite à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'engagement. Les dossiers seront pris en compte par ordre d'arrivée. Attention, les places seront limitées !

Une confirmation d'inscription sera envoyée par l'organisation si le dossier est complet. Dans le cas contraire, en cas d'élément(s) manquant(s), le dossier sera mis en attente jusqu'à sa complétude.

Check-list

Le dossier d'inscription des aventuriers se compose :

- de la fiche d'inscription complétée.
- pour chaque aventurier, d'une attestation Savoir nager en sécurité ou d'une attestation Sauv'nage ou d'un test Pass Nautique. Comme précisé dans le programme prévisionnel, le passage du test Pass Nautique peut s'effectuer le mardi 9 mai 2023 de 16h00 à 18h00 au plan d'eau de Saint-Jean-de-Monts.
- pour chaque aventurier, une fiche d'autorisation médicale (en annexe 3).
- un certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence FFSA.
- du règlement (par chèque ou par virement).



A avoir le jour de l'aventure :

- pour chaque aventurier, la licence FFSA. Pour toute information relative à la prise des licences, n'hésitez à contacter le Comité Sport Adapté de votre département. Les coordonnées sont disponibles sur le site de la Fédération Française Sport Adapté : www.sportadapte.fr (onglet "Pratiquer" puis "Trouver un club").
- pour chaque aventurier, la photocopie de la carte vitale et de la mutuelle.
- une ordonnance pour les aventuriers ayant des traitements en cours.
- des tenues sportives adaptées aux activités (notamment pour l'activité nautique).
- de quoi boire (gourde) et de quoi se protéger du soleil (casquette, crème solaire).



Envoi du dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit être transmis avant le vendredi 7 avril 2023 :

- soit par mail à jnsaj2023@gmail.com
- soit par courrier à la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire - 44 rue Romain Rolland - 44100 NANTES.

Pour toute demande complémentaire : jnsaj2023@gmail.com

Merci et à très vite !

Annexes

Annexe 1 - Activités nautiques (Art. A 322-3-2 du Code du sport modifié par l'arrêté du 28 février 2022)

Pour pouvoir participer aux activités nautiques, chaque jeune et chaque encadrant doit justifier :

- soit d'une attestation "Savoir nager en sécurité" ;
- soit d'une attestation "Sauv'nage" ;
- soit d'une attestation "Pass Nautique".



Ces attestations doivent être transmises au moment de l'inscription. Si l'un des participants n'a pas l'une des trois attestations, deux possibilités :

- le passage d'un des tests en amont des Jeux Nationaux Sport Adapté Jeunes. Il faudra alors le préciser lors de l'inscription et envoyer l'attestation dès validation par le jeune.
- profiter de la session test "Pass Nautique" organisée le mardi 9 mai 2023 de 16h00 à 18h00 au plan d'eau de Saint-Jean-de-Monts. Par souci d'organisation, merci de nous prévenir si vous souhaitez en bénéficier.

Vous trouverez les informations sur le test Pass Nautique en cliquant sur le lien suivant : https://drive.google.com/file/d/1QY-StOgg_hdwApzD1NNsH-ImD34Nikh/view?usp=share_link.

Annexe 2 - Hébergements

La liste des hébergements à Saint-Jean-de-Monts est consultable ici :

https://drive.google.com/drive/folders/1GFkumTeLUWYkIPACDT6PsiruEXFsW7LK?usp=share_link

Une offre préférentielle est proposée par le Camping La Prairie (attention, places limitées).



Annexe 3 - Autorisation médicale

Une fiche d'autorisation médicale doit être complétée pour chaque participant :

https://drive.google.com/file/d/1ubvY5LIM-s89nIw7AZTRQxdbYL0LwOTH/view?usp=share_link



Annexe 4 - RIB de la Ligue Sport Adapté PDL

Pour accéder au RIB de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire :

<https://drive.google.com/file/d/1PJq2C8b2vFzfJLULZVSfoOvpB85mHGjh/view?usp=sharing>

